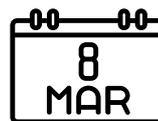


Parcours de formation avec code - AAC

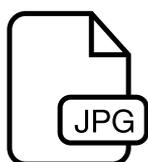
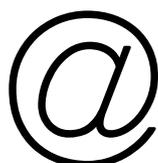
Evaluation

Réservation de l'évaluation initiale obligatoire.
Retour du document signé.

01



eval+⁺auto



02

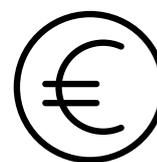
Constitution dossier

Envoi des documents par mail (pdf ou jpeg) suivant la liste fournie, à l'adresse cfpsr.villabe@orange.fr,

Contrat & Règlement

Edition et signature du contrat (+ parent / mineur).
Encaissement du premier règlement.

03



04

Fournitures pédagogiques et accès

Remise du livre de code.
Clé d'activation Sarool, Identifiant et MP pour l'accès au site eleve.enpc-center.fr, l'application Code Mobile + et Prépacode.



sarool

code mobile+

prepa code auto

virtuel class



automotoecole-villabe.fr

automotoecole-soisy.fr

Formation théorique

Apprentissage du Code de la route travail personnel / en présentiel et distanciel sur réservation. Horaires sur affichage bureau et sms.

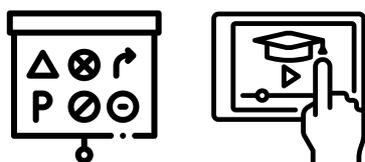
05



prepa
code
auto

virtuel
class

code
mobile+



06

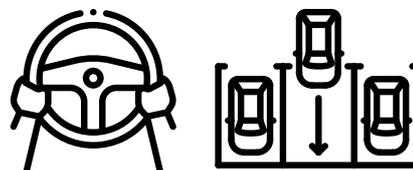
Examen du Code

Examen du code de la route à réserver dans une salle d'examen agréée (règlement auprès de l'opérateur privé).

Formation pratique

Apprentissage de la conduite, départ et retour à l'auto-école dans le respect du protocole sanitaire. Programme conforme au REMC. Respect de l'échéancier des règlements.

07



livret
drive
auto



08

Rendez-vous préalable à l'AAC

Finalisation de la formation initiale, signature de l'attestation après rendez-vous préalable en présence d'un accompagnateur.



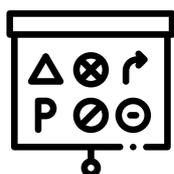
automotoecole-villabe.fr

automotoecole-soisy.fr

Conduite accompagnée

09

Durée minimum 1 an, + de 3000 km, situations de conduites variées et manoeuvres.



10

Rendez-vous pédagogiques

Bilan avec le formateur au 1er rdv vers 1500 km ou 6 mois, 2ème rdv vers 3000 ou 1 an.

Examen du permis de conduire

11

Programmation de l'examen du permis de conduire lorsque le niveau d'autonomie et les critères de performance sont atteints, tels que définis par la procédure d'évaluation de l'examen.



12

Résultat et édition du titre définitif

Résultat consultable sur site de la sécurité routière : resultatpermisdeconduire.gouv.fr puis édition du titre définitif sur le site de l'ANTS.



Probation durée 2 ans
Permis = 6 points
+ 1 an : + 3 points
+ 1 an : + 3 points

